

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

La ministre

Paris, le – 1 JUIL. 2013

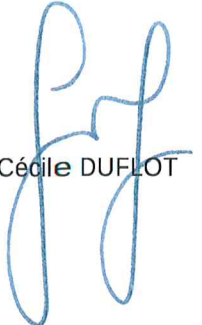
Monsieur le Sénateur-Maire,

J'ai le plaisir de vous informer qu'après avis de la Commission interministérielle d'aide à la localisation des activités du 11 avril 2013 et sur proposition de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), j'ai décidé d'attribuer à la société Diam Bouchage (fabrication et commercialisation de bouchons techniques en liège) une Prime d'aménagement du territoire de 400 000 € qui accompagnera son projet de développement à Ceret.

J'ai tenu à vous informer personnellement de cette décision.

La DATAR est à votre disposition pour vous apporter, si vous le souhaitez, tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Cécile DUFLOT

Monsieur François CALVET
Sénateur des Pyrénées-Orientales
Maire du Soler
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06